

Toutefois, en matière aussi grave, il importait de prendre ses précautions.

J'ai imaginé de faire présenter à bref délai au Sénat, de la part du Prince, un texte de loi garantissant aux exploitations privées faites en territoire allié ou barbare, non seulement la libre existence et la transmission par voie d'héritage, mais l'exemption d'impôts, lorsqu'il constera que la matière produite vient en trajet direct du centre même de l'exploitation.

Trois choses étaient à régler auxquelles je me suis employé dans le séjour que je viens de faire à la Capitale : gagner l'affranchie Caenis qui a remplacé dans l'affection de l'Empereur la femme qu'il a perdue ; me mettre d'accord avec Titus Flavius ; m'assurer dans la Haute Assemblée le nombre de suffrages décisif.

Eh bien, tout cela est chose faite !

Il y eut dans la salle quelques exclamations laudatives. Les yeux brillants, Polybius admirait cet homme si sûr de lui, et prenait à son école une leçon de savoir-faire.

— Caenis est une femme de grande valeur intellectuelle, mais c'est une coquette. Quelques présents bien choisis et la promesse, après coup, d'une parure d'or travaillé unique au monde, m'ont assuré son influence sur l'Empereur. Je connais, vous le savez, Titus Flavius personnellement : je lui ai rendu des services, je n'ai pas été étranger à l'avènement de sa race. De prime abord il m'était donc favorable. Mais la gratitude est un point fragile d'appui : s'en servir exclusivement c'est risquer de la changer en regret et en colère. De plus Titus est, comme son père, mais pour d'autres motifs, un insatiable dont l'impécuniosité reste habituelle. Il a de grands projets, en quoi il se montre homme d'État ; mais il a des passions violentes, et mène de front la vie de travail et la vie de débauche. Par ailleurs il est tout-puissant. Il gouverne plus qu'on ne le croit : c'est lui qui porte au Sénat les projets de loi. J'ai flatté son orgueil en lui promettant de coopérer résolument à ses plans de constructions et de travaux publics. On vient de jeter sur la *Via Sacra* les fondations d'un arc triomphal en souvenir de la campagne de Judée ; un énorme labeur transforme l'espace qui sépare l'Esquilinus du Coelius : l'idée de Titus est d'y placer un vaste amphithéâtre, tel que jamais le peuple romain n'en a connu ; il projette aussi des thermes, plus vastes que ceux d'Agrippa. . . Encore, pour faciliter à la Capitale les arrivages des blés et décupler son trafic, il veut creuser à l'embouchure du fleuve un port gigantesque, double de celui de Claudius, où flotte de guerre et vaisseaux de commerce aient un abri définitif. Notre or lui permettra, sans que nous y perdions — au contraire — de réaliser ses rêves. De plus, je lui ai promis une prime annuelle de reconnaissance dont le montant ressortira des frais généraux. J'ai passé enfin avec un nombre suffisant de sénateurs des traités où leur vote m'est acquis.

Le projet de loi est proposé ces jours-ci à l'Empereur par Caenis et Titus à la fois : ils feront valoir que c'est l'intérêt de l'État de favoriser les entreprises

nationales, de laisser pénétrer chez les Barbares l'influence du nom romain. Nous comptons que le dépôt sera fait au sénat avant le voyage de la cour à Baïæ et que la discussion ne tardera pas : affaire de deux ou trois semaines.

Maintenant, pour éviter d'attirer l'attention lorsque notre production se développera, nous aurons soin de ne faire passer par la voie directe d'importation qu'une partie des lingots réalisés sur place. Marseille, Ephèse, Alexandrie, nous permettront d'envoyer le reste par des routes détournées et des agents de confiance. Je me ferai d'ailleurs délivrer par Titus, qui dirige en maître les services de la chancellerie, un certain nombre de passeports spéciaux exemptant leurs porteurs des visites de douanes. Si Vespasien refusait de signer, Titus ne serait pas gêné d'imiter l'impériale signature.

Un rire discret accueillit cette affirmation. L'habileté du fils de l'Empereur à contrefaire les écritures était un fait public, et lui-même ne s'en cachait pas.

Un des chevaliers prit la parole :

— Toutes ces démarches, toutes ces gratifications, mon cher Cecilius, ont dû vous coûter de grosses sommes. Il me semble qu'il y aurait intérêt à pousser immédiatement la production minière.

Dipilus fit un grand geste affirmatif.

— C'est bien ma pensée, mon cher Vibrius. Je ne demande pas mieux que de doubler, tripler même le personnel de la mine. J'ai de bons rabatteurs, experts dans la chasse à l'esclave. Quant au travail, mon directeur a mes ordres : le maximum toujours, quitte à remplacer plus tôt les corps usés plus vite. Mais ce développement de l'exploitation en esclaves et en matériel exige une importante mise de fonds, prise évidemment sur vos apports : il faut que ceux-ci se fassent sans délai. Donc, si vous n'avez plus d'objections à formuler, je vous demanderai d'apposer aujourd'hui vos sceaux sur notre formule de contrat. Le versement des sommes aurait lieu dans les huit jours, contre reçu de la Société.

Il déploya sur la table le parchemin et alluma une lampe. Les assistants signèrent à tour de rôle, et près de la signature apposèrent à la cire leur cachet que chacun portait en bague. Le dernier, Cecilius signa et cacheta : quand l'aigle et le serpent apparurent en relief sur la cire, il eut un sourire satisfait.

Alors, prenant à son doigt une petite clef montée sur un anneau, il l'introduisit dans une ouverture à peine visible sur la boiserie, fit jouer le ressort, ouvrit le panneau doublé de bronze, et déposa dans ce coffre-fort de sûreté le précieux document.

— Très chers, je vous retiens à dîner. Dans une heure, si vous le voulez bien. Mes salles de bain sont à votre disposition, ainsi que mes domestiques. Usez-en à votre gré.

Polybius laissa sortir les étrangers et son père, et se rapprocha de Cecilius.

— Quelques mots seulement, dit-il à mi-voix. Je voudrais savoir quelles sont au juste les intentions de votre fille.

Ce ton âpre, cette mise en demeure légèrement agressive déplut au chevalier. Ses lèvres se serrèrent.